

Adopté par le Conseil administratif le 15 décembre 2021

Entrée en vigueur le 1^{er} avril 2022

(Etat le 14 mars 2024)

1. DÉFINITIONS

Les tarifs réduits (billets d'entrée et abonnements) sont appliqués uniquement sur présentation d'une pièce de légitimation pour chaque personne concernée :

- aux personnes jusqu'à 25 ans révolus (l'entrée est gratuite pour les enfants jusqu'à 6 ans révolus) ;
- aux familles (soit un ou deux parents accompagnés au minimum d'un enfant âgé de moins de 18 ans révolus) ;
- aux retraités et retraitées (uniquement pour les personnes qui ont atteint l'âge légal de la retraite AVS) ;
- aux chômeurs ou chômeuses ;
- aux personnes au bénéfice de l'AI.

Les abonnements proposés s'entendent pour le mois à 30 jours.

Les tarifs s'entendent TVA comprise (taxe sur la valeur ajoutée comprise) lorsque la prestation est comprise dans le champ de l'impôt.

Les différents tarifs préférentiels proposés ne sont pas cumulables.

2. TARIFS INDIVIDUELS

1. PISCINES DES VERNETS ET DE VAREMBÉ

Entrée individuelle piscine	Adultes	1 entrée	7.-
		10 entrées	63.-
		carte (6 mois)	150.-
		carte (1 mois)	25.-
	Tarif réduit	1 entrée	3. ⁵⁰
		10 entrées	31. ⁵⁰
		carte (6 mois)	75.-
		carte (1 mois)	12. ⁵⁰
	20 ans / 20 francs	1 entrée	2.-
		10 entrées	18.-
Vente	Cadenas		12.-
Abonnement perdu / volé			15.-

2. TARIFS INDIVIDUELS [SUITE]

2. PATINOIRE DES VERNETS

Entrée individuelle patinoire	Adultes	1 entrée	7.-
		10 entrées	63.-
		carte (6 mois)	150.-
		carte (1 mois)	25.-
	Tarif réduit	1 entrée	3. ⁵⁰
		10 entrées	31. ⁵⁰
carte (6 mois)		75.-	
carte (1 mois)		12. ⁵⁰	
20 ans / 20 francs	1 entrée	2.-	
	10 entrées	18.-	
Location de patins		la paire	2.-
Abonnement perdu / volé			15.-

3. PATINOIRES DE QUARTIER

Entrée individuelle	Entrée		gratuit
Location de patins		la paire	2.-

4. CENTRES SPORTIFS

Tennis / Badminton			
<i>Réservation individuelle (court/heure)</i>	1 court (plein tarif)		16.-
Squash	10 entrées (plein tarif)		144.-
<i>Réservation individuelle (court/45 minutes)</i>	1 court (tarif réduit)		8.-
	10 entrées (tarif réduit)		72.-
	1 court (20 ans / 20 francs)		5.-
	10 entrées (20 ans / 20 francs)		45.-
Padel			
<i>Réservation individuelle (court/90 minutes)</i>	1 court (plein tarif)		40.-
	10 entrées (plein tarif)		360.-
	1 court (tarif réduit)		20.-
	10 entrées (tarif réduit)		180.-
	1 court (20 ans / 20 francs)		15.-
	10 entrées (20 ans / 20 francs)		135.-
Mur d'escalade intérieur (Queue-d'Arve)			
Réservation individuelle	1 séance (par tranche de 3 heures)		
	Adulte		20.-
	Tarif réduit (dès 9 ans)		10.-
	20 ans / 20 francs		9.-
	Abonnement saison – plein tarif		300.-
	Abonnement saison – tarif réduit		150.-
	Abonnement saison – 20 ans / 20 francs		110.-
Location de casier	Par saison		60.-

2. TARIFS INDIVIDUELS [SUITE]

5. COURS DE SPORTS « ECOLES DE SPORTS » et « SPORT ADULTES »

« Ecoles de sports »	Ecoles de catégorie I <i>(ex. unihockey, athlétisme, basketball, football, etc.)</i>	65.-
	Ecoles de catégorie II <i>(ex. bicross, équitation, golf, hockey, patinage, etc.)</i>	130.-
	Ecoles de catégorie III <i>(ex. camps multisport, camps nautiques, etc.)</i>	220.-
	Ecoles de catégorie IV <i>(ex. snowriginal, etc.)</i>	350.-
« Sport Adulte »	Cours de catégorie I <i>(ex. Gymnastique douce, etc.)</i>	50.-
	Cours de catégorie II <i>(ex. swedish fit, etc.)</i>	100.-
	Cours de catégorie III <i>(ex. aquabike, aquafitness, aquapalmes, etc.)</i>	150.-
« Sport Senior »	Session	20.-
« Canopée / capsule de sport »	Initiation – découverte	Gratuit

3. TARIFS COLLECTIFS

1. PISCINE & PATINOIRE DES VERNETS - PISCINE DE VAREMBE

Entrée collective piscines	Gigogne et Famille	1 ^{er} adulte	7.-
		2 ^{ème} adulte	3. ⁵⁰
		1 ^{er} enfant	1.-
		2 ^{ème} enfant	1.-
		dès le 3 ^{ème} enfant	1.-
Abonnement 1 mois	Gigogne et Famille	1 ^{er} adulte	25.-
		2 ^{ème} adulte	12. ⁵⁰
		1 ^{er} enfant	3.-
		2 ^{ème} enfant	3.-
		dès le 3 ^{ème} enfant	3.-
Abonnement 3 mois	Gigogne et Famille	1 ^{er} adulte	75.-
		2 ^{ème} adulte	37. ⁵⁰
		1 ^{er} enfant	8.-
		2 ^{ème} enfant	8.-
		dès le 3 ^{ème} enfant	8.-

Entrée collective pour l'accès aux piscines et à la patinoire, sur réservation

- a) pour les écoles primaires genevoises, cycles d'orientation genevois, les écoles de l'enseignement secondaire postobligatoire gratuit
- b) GIAP et structures d'enseignement spécialisé (OMP) et maisons de quartier gratuit
- c) pour les écoles privées et écoles publiques hors canton (par personne) 1.-

2. CENTRES SPORTIFS

Réservation collective de courts de tennis, badminton, mur d'escalade⁽¹⁾, terrains ou salles⁽²⁾ sur réservation

- a) pour les écoles primaires genevoises, cycles d'orientation genevois, les écoles de l'enseignement secondaire postobligatoire gratuit
- b) GIAP et structures d'enseignement spécialisé (OMP) et maisons de quartier gratuit
- c) pour les écoles privées et écoles publiques hors canton et l'Université du canton de Genève réservant par le biais du Service des sports de l'Université / par terrain ⁽¹⁾ 8.-
- d) pour les écoles privées et écoles publiques hors canton et l'Université du canton de Genève réservant par le biais du Service des sports de l'Université / par terrain ⁽²⁾ 35.-

4. TARIFS POUR LES CLUBS SPORTIFS

1. PISCINES DES VERNETS ET DE VAREMBÉ

Entrée individuelle membre d'un club	Club résident de l'installation uniquement – par saison :	
	membre jusqu'à 20 ans révolus	40.-
	membre de plus de 20 ans	80.-
	En cas d'oubli de l'abonnement - par entrée (adultes / enfants)	7.- / 3. ⁵⁰
Réservation collective pour les clubs	Ligne d'eau 50 m (par heure et par ligne)	75.-

2. BASSINS DE QUARTIER

Réservation collective pour club sans activité commerciale	équivalent ligne d'eau 50 m (par heure et par ligne)	75.-
---	--	------

3. PATINOIRES DES VERNETS

Entrée individuelle membre d'un club	Club résident de l'installation uniquement – par saison :	
	membre jusqu'à 20 ans révolus	25.-
	membre de plus de 20 ans	50.-
	En cas d'oubli de l'abonnement – par entrée (adultes / enfants)	7.- / 3. ⁵⁰
Réservation collective pour club	Surface de glace (heure)	220.-
Location casier individuel (à libérer en fin de saison)	Casier (grand)	65.-
	Casier (petit)	30.-
Entrée accompagnant-e (maximum 2 cartes par élève)	Jusqu'à 10 ans (hockey et patinage) - la carte	30.-

4. CENTRES SPORTIFS

Location salles diverses	Salle de théorie – journée	100.-
	Salle de théorie (moins de 5 heures)	50.-
Réservation collective pour club	Terrain par heure et par surface	70.-
	Salle (équivalent salle simple) - heure	70.-
	Tennis, badminton (1 court) par heure	16.-
	Escalade (1 séance) par heure	20.-
Locations diverses Vélodrome	Armoire - Location saison	240.-
	Crochet - Location saison	65.-

5. TARIFS COMMERCIAUX*

LES LOCATIONS NE CONCERNENT QUE L'INFRASTRUCTURE, IL Y A LIEU DE RAJOUTER LES FRAIS DE MAIN D'OEUVRE POUR L'INSTALLATION ET LA REMISE EN ETAT DU LIEU

1. PISCINES DES VERNETS ET DE VAREMBE

Location des infrastructures	Location catégorie meeting / championnat (bassin interne - par jour)	5'000.-
	Location catégorie meeting / championnat (bassin externe - par jour)	2'500.-
	Bureaux / arcades (m ²)	tarifs de la GIM
	Ligne d'eau 50 m (par heure et par ligne)	75.-
Location école de natation		Selon convention

2. BASSINS DE QUARTIER

Location des infrastructures	Ligne d'eau 50 m (par heure et par ligne)	75.-
-------------------------------------	---	------

3. PATINOIRE DES VERNETS

Location des infrastructures	<i>Patinoire intérieure</i>	
	Location (avec glace par jour)	8'000.-
	Location (sans glace par jour)	4'000.-
	Lounge (par jour)	2'000.-
	<i>Patinoire extérieure</i>	
	Location (avec glace – par jour)	3'000.-
	Location (sans glace – par jour)	2'000.-
Location GSHC SA		Selon convention

4. CENTRES SPORTIFS ET STADES

Location des infrastructures	Location salle de type omnisports complète pour manifestation en lien avec le sport - entrée gratuite (par jour)	2'000.-
	Location salle de type omnisports complète pour manifestation en lien avec le sport - entrée payante (par jour)	5'000.-
	Location d'un site type stade ou centre sportif (par jour)	8'000.-
	Ring de boxe avec montage et démontage	2'000.-
	Location d'un terrain par heure et par surface	70.-

5. TRANSPORT DE MATERIEL

Zone 1 (Ville de Genève, Carouge et Lancy)	250.-
Zone 2 (reste du canton de Genève)	350.-

6. MAIN D'ŒUVRE DU PERSONNEL DU SERVICE DES SPORTS

Heure de main d'œuvre	75.-
-----------------------	------

6. TARIFS « PARKING »

1. CENTRE SPORTIF DES VERNETS

Lundi au vendredi de 7h00 à 19h00	Premières 60 minutes	1.00
	par tranche de ½ heure jusqu'à 2 heures	0.50
	par tranche de ¼ heure jusqu'à 2 heures ½	0.50
	par tranche de ¼ heure jusqu'à 4 heures ¼	2.00
	par tranche de ¼ heure jusqu'à 12 heures	1.00
	soit pour 12 heures	48.00
Lundi au vendredi de 19h00 à 7h00		
Samedi et dimanche		
Jusqu'à l'ouverture du lundi à 7h00		
ou du jour suivant à 7h00	par tranche de 60 minutes	1.00
Le soir des matches du Genève-Servette HC		
une heure après la fin du match		gratuit
Location mensuelle place de parc – sociétés privées (limitée à 60 places)		250.00*
Location mensuelle place de parc – clubs et associations résidents (limitées à 5 par entité)		150.00*
Location parking (par jour)		2'000.00
Location parking avec service de sécurité (par jour)		3'000.00
Perte du billet d'entrée		60.00

Pour des questions de sécurité notamment, les véhicules parkés hors les cases ou stationnés sur les places réservées aux personnes à mobilité réduite sans autorisation ad hoc sont évacués par une entreprise privée. Les frais d'évacuation sont à la charge des propriétaires des véhicules.

2. CENTRES SPORTIFS DE LA QUEUE D'ARVE, DE VESSY, DU BOUT-DU-MONDE, DU BOIS-DES-FRERES ET DES STADES DE RICHEMONT ET DE BELLE-IDEE

Lundi au vendredi de 7h00 à 19h00	Premières 60 minutes	1.00
	par tranche de ½ heure jusqu'à 2 heures	0.50
	par tranche de ¼ heure jusqu'à 2 heures ½	0.50
	par tranche de ¼ heure jusqu'à 4 heures ¼	2.00
	par tranche de ¼ heure jusqu'à 12 heures	1.00
	soit pour 12 heures	48.00
Lundi au vendredi de 19h00 à 7h00		
Samedi et dimanche		
Jusqu'à l'ouverture du lundi à 7h00		
ou du jour suivant à 7h00	par tranche de 60 minutes	1.00
Location mensuelle place de parc – clubs et associations résidents (limitées à 3 par entité)		150.00*

3. AUTRES INSTALLATIONS SPORTIVES

Location mensuelle place de parc – clubs et associations résidents (limitées à 3 par entité selon disponibilité)		150.00*
--	--	---------

**Les places de stationnement sont délivrées spécifiquement pour un véhicule donné. Elles ne sont pas garanties en cas de forte fréquentation.*

7. AUTRES RABAIS ACCORDÉS AUX UTILISATEURS ET UTILISATRICES D'INSTALLATIONS SPORTIVES

Les réservations d'infrastructures, des surfaces de jeux et des salles de conférence font en principe l'objet d'une autorisation de pratique.

1. Associations sportives subventionnées

Les communes offrent la mise à disposition gratuite des infrastructures sportives dont elles ont la propriété aux associations sportives subventionnées par le canton ou d'autres communes, ainsi que pour les activités sportives du canton et des autres communes, dans la limite des disponibilités. [Loi sur la répartition des tâches entre les communes et le canton en matière de sport – A 2.07 article 6 alinéa 2].

2. Associations sportives non subventionnées

- a) Manifestation, championnat ou entraînement organisé par une fédération ou association nationale ou cantonale en lien avec un sport reconnu J+S ou SwissOlympic pour un club ou une association sans but lucratif (domicilié sur le territoire de la Ville de Genève), avec accès gratuit pour le public 100 %
- b) Manifestation, championnat ou entraînement organisé par une fédération ou association nationale ou cantonale en lien avec un sport reconnu J+S ou SwissOlympic pour un club ou une association sans but lucratif (non domicilié sur le territoire de la Ville de Genève), avec accès gratuit pour le public 50 %

3. Autres institutions

- a) Association active sur le canton de Genève offrant des activités sportives à des personnes en situation de handicap, réservation d'infrastructures hors billets d'entrée 100 %
- b) Institution publique organisant des tests physiques d'engagement ou des cours de perfectionnement pour le personnel uniformé (policières genevoises et policiers genevoise, agentes et agents de police municipale, sapeurs-pompiers et sapeuses-pompières professionnels du Groupement SIS ou volontaires du Groupement SIS et des communes genevoises, garde-frontières) 100 %
- c) Autres activités en lien avec le sport 50 %

4. Catégories professionnelles bénéficiant de billets individuels gratuits – accès aux piscines des Centres sportifs des Vernets et de Varembe

- a) Aux policières genevoises et policiers genevois, agentes et agents de police municipale de la Ville de Genève, sapeurs-pompiers et sapeuses-pompières (professionnels du Groupement SIS et volontaires du Groupement SIS et des communes genevoises), garde-frontières, gardiennes et gardiens de bains et sous-chefs et sous-chefs de groupe des piscines de la Ville de Genève aux heures réservées dans le cadre d'un entraînement professionnel gratuit
- b) Aux sapeurs-pompiers et sapeuses-pompières professionnels du Groupement SIS, sapeurs-pompiers et sapeuses-pompières volontaires du Groupement SIS et des communes genevoises, gardiennes et gardiens de bains et sous-chefs et sous-chefs de groupe piscines de la Ville de Genève, pour raison de formation durant les heures dévolues au public sur le temps libre gratuit
- c) Aux bénéficiaires d'une aide financière versée par l'Hospice général et domiciliés sur le territoire de la Ville de Genève gratuit
- d) Aux bénéficiaires des prestations sociales versées par le service social de la Ville de Genève gratuit
- e) Aux bénéficiaires d'une action spécifique et ponctuelle offerte à la population et définie par le conseiller administratif ou la conseillère administrative en charge du sport gratuit